

MAIRIE DE PAUNAT

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DU 2 JUIN 2020

Date de convocation: 26 MAI 2020

Présents:

Le Maire Didier MARC, Christophe BOURDIER, Gilles DELMARES, Christian GARRIGUE, Étienne GAVOUYERE, Isabelle GENSOU, Patricia LETELLIER, Stéphanie MODOLO, Jean-Philippe PEYROT, Berry VOS, Catherine VAILLANT.

I. Introduction de Didier MARC :

Première semaine satisfaisante marquée par:

- la réouverture décidée des écoles du RPI,
- le rendez vous obtenu avec le responsable de l'Agence Technique Départementale pour faire le point sur l'état de la voirie de la commune.
- La rencontre programmée relative au projet des bornes enterrées de Pragne et Malivert.
- L'actualisation du dossier de restauration de l'abbatiale communiqué par l'architecte.
- La prise de contact prochaine avec la trésorière du Bugue dans le cadre de l'examen du budget.

2 Délégations du conseil au maire

Le conseil décide de donner pouvoir au maire dans les domaines suivants

- Réalisation des emprunts,
- Passation des marchés,
- Cimetière, gestion des concessions
- Dons, legs, remboursement des assurances,
- L'exercice du droit de préemption
- La représentation de la commune en justice
- L'engagement des dépenses dans la limite du seuil de 3000 euros.

Le conseil accorde sa délégation sur l'ensemble de ces champs à l'unanimité.

II. Délégations du maire aux adjoints

1^{ère} Adjoint, Stéphanie MODOLO.

Délégations de fonctions

- Manifestations, célébrations,
- Flash Infos, refonte du site internet, livret d'accueil aux nouveaux arrivants,
- relations Villages Fleuris.
- Réactualisation du Plan communal de sauvegarde(PCS) et du dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

En cas d'absence du Maire :

- Officier d'état civil
- Ordonnancement des dépenses
- Représentation au conseil communautaire
- 2^{ème} Adjoint, Jean-Philippe PEYROT.

Délégations de fonctions

- Étude des travaux communaux, protection de l'environnement et développement durable,
- Entretien des réseaux : pluvial, fibre, électricité

En cas d'absence du Maire et de la 1^{ère} Adjointe

Prise en charge des prérogatives du maire

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur de ces délégations

Indemnités de Fonction :

Les montants de ces indemnités sont fixés en fonction de l'importance de la commune en référence à un traitement de la fonction publique.

Ces montants ont été revalorisés en fin d'année dans le cadre de la loi "engagements et proximité"

Maire: 25,5% de l'indice soit: 991.80 euros brut

Adjoints: 6,6% de l'indice soit : 256,70 euros brut

Le conseil approuve à l'unanimité le montant de ces indemnités

III. Commissions :

Deux commissions obligatoires doivent être constituées.

- Appels d'Offres

Didier MARC ou son adjoint JP PEYROT

3 titulaires : BOURDIER DELMARES GARRIGUE

3 suppléants : GAVOUYERE LETELLIER VOS

Constitution de la Commission adoptée par un vote à l'unanimité.

- Impôts Directs

La commission doit être composée dans les 2 mois avec un renouvellement total de ces membres

IV. Désignation des délégués aux syndicats

Délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Alles-Limeuil-Paunat-Saint Chamassy

Titulaires : MARC Didier et MODOLO Stéphanie

Suppléants : GENSOU Isabelle et DELMARES Gilles

Délégués au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne

Titulaires : MARC Didier et GAVOUYERE Etienne

Suppléants : LETELLIER Patricia et GENSOU Isabelle

Délégués au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne :

Titulaires : VOS Berry et GARRIGUE Christian

Suppléants : BOURDIER Christophe et DELMARES Gilles

Délégués GEMAPI

Titulaire : PEYROT Jean Philippe

Suppléant : BOURDIER Christophe

Délégués au SIVOM pour le collège du Bugue :

Titulaires : LETELLIER Patricia et GENSOU Isabelle

Suppléants : VIGNAL Raymond et MODOLO Stéphanie

Délégué à l'Espace Economie Emploi :

Titulaire : BOURDIER Christophe

Délégué à la Défense :

Titulaire : GAVOUYERE Etienne

V. Délibération concernant une erreur d'imputation comptable d'un don

Suite à une erreur d'imputation du chèque remis par l'association des amis de l'abbatiale signalée par la trésorière du Bugue, le conseil décide l'imputation de la somme sur le compte 10251.

VI. Questions Diverses:

Entretien des chemins pédestres de Paunat.

Le Grand Périgueux organise avec l'aide d'associations pendant les deux prochaines semaines l'entretien des chemins des boucles de Bertrandoux, des Bénédictins, et des Montées.

Le fauchage des routes débutera à partir du 8 juin.

Adressage.

Il est envisagé de revoir l'adressage en centre bourg en particulier de remplacer les panneaux sur piquets par des plaques murales.

Communication.

Un effort de rationalisation doit être fait sur le plan de distribution des flashs infos.

Une nouvelle répartition des secteurs sera réalisée prochainement.

La séance est levée à 10h.